

Déclaration de M. Mohammed Bedjaoui,

Ministre d'Etat, Ministre des Affaires

étrangères,

en sa qualité de

Président de la 1ère Assemblée générale des Etats

parties

à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine

culturel immatériel

Paris, Unesco, 27 juin 2006

Monsieur le Directeur général,
Excellences,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Veillez me faire le plaisir d'accueillir les remerciements chaleureux que je me dois de vous offrir pour la confiance que vous venez de me témoigner en m'élevant à la Présidence de cette première Assemblée générale des Etats parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Monsieur le Directeur général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je ressens tout l'honneur que vous me faites par ce choix qui m'oblige en me distinguant. Mais je mesure en même temps le poids de la responsabilité, la complexité de la

tâche qui nous attend tous, ainsi que les nombreux défis que nous aurons à relever ensemble lors de cette première session.

Je suis cependant confiant que le dialogue que nous poursuivrons dans la sérénité et l'esprit de consensus contribuera à donner à notre Convention une portée universelle à la faveur d'une ratification encore plus large des Etats.

Il me plait en cette circonstance de remercier tous ceux qui, par leur contribution et leur engagement, ont facilité ma tâche de naguère de Président du Comité Intergouvernemental et m'ont accompagné avec compétence, et disponibilité pour faire aboutir cet instrument qui non seulement comble un vide, mais prend en charge une dimension culturelle jusque là occultée : le patrimoine culturel immatériel de l'humanité, composé de ces cultures différentes, « fleurs fragiles de la différence », comme disait Claude Lévi-Strauss.

C'est pour moi aussi l'occasion de rendre un hommage particulier à Monsieur Koïchiro Matsuura, Directeur général qui s'est mobilisé bien avant le lancement

de notre processus et qui a été parmi les précurseurs à avoir identifié cette dimension oubliée de la culture et à s'être personnellement investi dans cette cause à la faveur d'une campagne de sensibilisation en direction des gouvernements, d'un contact ininterrompu avec la société civile et d'un lobbying à destination des médias.

* * *

*

Je compte sur vos précieuses contributions personnelles, sur les opportunes réflexions des experts et sur les pertinentes remarques des membres du Secrétariat qui nous permettront, j'en suis sûr, de progresser et de trouver les formules appropriées autour des points de l'ordre du jour, qui nous est soumis.

Monsieur le Directeur général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il est assurément superflu de rappeler que cette Convention novatrice qui enrichit davantage et encadre la préservation des droits identitaires et culturels des peuples, a été patiemment mise en forme. Sa rapide entrée en vigueur, témoigne de l'intérêt qu'accorde la Communauté internationale au patrimoine immatériel, ainsi qu'à la diversité et à la pluralité des ressources culturelles de la famille humaine. Je saisis cette occasion pour prier les Etats qui ne l'ont pas encore fait, à devenir parties à cet instrument.

Cette dynamique de ratification, qui devra nous mobiliser, ouvrira la voie à la participation de toutes les régions du monde au processus de mise en place des mécanismes et des règles de fonctionnement de la Convention. Elle permettra également, d'associer le plus grand nombre d'Etats Parties, à l'établissement des principes qui gouverneront le Comité Intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine immatériel et assurera, une représentation équilibrée et équitable à la fois des Etats et des manifestations de leurs patrimoines nationaux.

Parce qu'il est le reflet de la vitalité des peuples, parce qu'il s'inspire de la créativité des communautés, parce qu'il constitue la mémoire et la fécondité de l'espèce humaine, le patrimoine immatériel représente un facteur

irremplaçable d'appartenance et de cohésion sociale. Il est aussi, l'expression la plus profonde de l'identité collective.

Monsieur le Directeur général

Excellences,

Mesdames et Messieurs

Aujourd'hui, chacun reconnaît que notre instrument normatif est porteur non seulement de significations profondes, mais repose aussi sur une définition et une acceptation encore plus larges du patrimoine culturel.

Cette première session, est, à ce titre, importante et l'ordre du jour commande qu'on s'y consacre avec la rigueur mais aussi la flexibilité indispensables, pour aboutir dans les délais, aux résultats escomptés.

Premièrement : afin de donner une cohérence aux travaux de cette assemblée, il est impératif de codifier ses règles et c'est dans ce cadre qu'un projet de résolution vous sera soumis pour examen ;

Deuxièmement : l'accompagnement financier pour la mise en oeuvre de cette Convention doit retenir notre attention. La détermination du barème ou quote-part au Fonds

pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, sera au titre des mesures que nous devons agréer, et qui s'inspirerait de la pratique en cours au niveau de l'Organisation ;

Troisièmement : l'Assemblée devra se prononcer sur la fréquence et les dates de ses prochaines réunions. Vous aurez à délibérer sur cette question, à la faveur d'un projet de résolution ;

Quatrièmement : le mécanisme de suivi de la Convention et qui a fait l'objet d'intenses débats lors de l'élaboration de la Convention, devra être affiné par notre réunion.

Monsieur le Directeur général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il me paraît essentiel avec votre concours et votre coopération, qu'on puisse finaliser, durant cette session, toutes les questions afférentes au suivi de la Convention et y compris celle, de l'élection de sa première composante, ainsi que la date et le lieu de sa prochaine réunion.

Dans cette perspective, il serait indiqué que l'Assemblée s'attelle, dès à présent, à rechercher l'efficacité pour progresser sur toutes ces questions qui, de mon point de vue, sont d'égale importance et nécessiteront certainement des consultations parallèles que je souhaite ouvertes, transparentes et actives.

Je vous remercie